

Weinstein de sa suggestion invitant les consommateurs à boycotter bifteck et rôti afin de faire baisser les prix. Cette déclaration me paraît tout à fait conforme aux conclusions du comité spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'enquêter sur le crédit aux consommateurs et les prix, dont j'ai eu l'honneur d'être le coprésident. Dans son rapport le comité déclarait:

On peut acheter à la place de nombreux produits alimentaires d'autres produits fort acceptables et les consommateurs peuvent influencer sur les prix tout simplement en s'abstenant d'acheter tout article qui leur paraît trop cher.

J'aimerais insister sur le fait que c'est là l'essence même de l'économie de marché libre concurrentielle dont les hommes d'affaires parlent avec chaleur. Si les articles se vendent trop cher, les consommateurs doivent chercher des substituts ou des solutions de rechange. Je trouve intéressant une nouvelle qui a paru aujourd'hui dans le *Globe and Mail*. Le prix de la viande a baissé à Toronto, à la suite, dit-on, de la résistance des consommateurs. Je pense que c'est une situation commerciale très saine. Mais qu'il me soit permis de répéter que la résistance du consommateur est le plus efficace sur un marché libre et concurrentiel. Ce n'est pas le cas actuellement de la région de Vancouver, en Colombie-Britannique. A peu près 100 magasins à succursales de la région de Vancouver sont actuellement fermés par suite d'un différend entre le patronat et les employés. Le marché de la consommation y a été nettement désorganisé et certains prétendent que les prix y ont monté de façon sensible depuis.

J'aimerais ce soir faire publiquement appel aux marchands dont les magasins sont encore ouverts dans la région de Vancouver. Je les exhorte à faire preuve de retenue. Je leur demande carrément de résister à l'occasion qui s'offre à eux de profiter de cette situation temporaire qui existe sur le marché. J'ai chargé mon bureau régional à Vancouver de me soumettre des rapports quotidiens. Quelque 55 inspecteurs en Colombie-Britannique visiteront régulièrement les magasins qui sont encore ouverts dans la région de Vancouver. Comme je l'ai dit, je recevrai des rapports sur les prix tous les jours et aussi longtemps que les conditions ouvrières demeureront inchangées. Si quelque escroquerie est signalée dans ces rapports, j'affirme dès maintenant que je n'hésiterai pas un instant à nommer ceux qui, d'après mes inspecteurs, trompent les consommateurs à Vancouver.

J'ajouterais que toute interruption temporaire des approvisionnements du marché dans une partie quelconque du Canada peut susciter des problèmes analogues. Mon collègue le ministre des Transports (M. Jamieson) ainsi que le député m'ont informé d'une situation

qui résulte des difficultés du transport au Labrador. Je voudrais réitérer que mon personnel régional examinera soigneusement toutes les situations anormales qui pourraient naître, et que nous prendrons toutes les mesures nécessaires en vertu des pouvoirs qui nous sont attribués.

• (10.10 p.m.)

[Français]

LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE—ÉRECTION
D'UN MONUMENT COMMÉMORATIF
DE LOUIS RIEL

M. Bernard Dumoni (Frontenac): Monsieur l'Orateur, le 7 mai dernier, je demandais à l'honorable secrétaire d'État (M. Pelletier) s'il pouvait aider le Manitoba en octroyant un montant d'argent pour ériger un monument à la mémoire de Louis Riel.

L'honorable député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) demandait, lui, dans une question supplémentaire, si l'honorable premier ministre (M. Trudeau) et peut-être tous les députés avaient organisé leur participation à cet événement important dans la province du Manitoba.

Monsieur l'Orateur, actuellement, nous discutons du bill sur les langues officielles. Les premiers ministres du Québec et de l'Ontario signent des accords culturels. Le secrétaire d'État, lui, se promène à travers le pays et s'intéresse à toutes les minorités françaises. Ce sont, à mon sens, des faits historiques qui créent un lien entre notre passé historique et l'avenir de notre pays.

Or, il y a un autre fait de très grande actualité. Dans un an, c'est-à-dire le 15 juillet 1970, nous célébrerons le centenaire du Manitoba au sein de la Confédération.

Le Manitoba est la première province nouvelle du Canada, après 1867. Or, sa constitution respecte un bilinguisme intégral, passant sous silence certains événements lamentables des années 1890 et 1916. Il nous fait plaisir de rappeler que cette constitution manitobaine, si respectueuse du bilinguisme, fut le fruit d'événements très importants. Ces événements ont été incompris de la majorité quand ils se sont produits et ils furent souvent mal interprétés par la suite.

Pendant longtemps, les Métis adressèrent leurs plaintes au gouvernement fédéral; Ottawa était loin. Les dossiers firent la navette entre Winnipeg et la capitale fédérale, qui les retournait pour une formalité administrative sans solution. La moindre difficulté au sujet d'un lopin de terre entraînait une correspondance interminable. Cette distance, ces délais, servaient la politique, à ce moment, de sir John A. Macdonald, grand temporisateur. Mais les Métis, eux, s'impatientsaient. Leur conception de l'autorité était un peu plus simple.